

Sommaire public

Enquête salariale 2008 en TI de TECHNOCompétences

La rémunération en espèces

« L'enquête salariale 2008 : enquête de rémunération sur les emplois en technologies de l'information » de TECHNOCompétences nous renseigne qu'on note une augmentation médiane de l'ordre de 6 % à 8 % entre 2006 et 2008. Cette augmentation est conforme aux augmentations du marché en général, qui est de l'ordre de 6,3 % pour la même période. Cette situation n'est pas étonnante compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre que subissent plusieurs secteurs de l'économie présentement. Les hausses salariales demeurent une technique de recrutement ou de rétention bien utilisée par tous les secteurs de l'économie.

Réalisée par le Groupe-conseil Aon, cette enquête est la plus complète à ce jour dans le secteur au Québec. Elle est le fruit de la coopération de 143 entreprises qui embauchent en totalité 6 350 employés. Elle a permis de documenter 35 postes repères spécialisés en technologies de l'information.

Différences régionales

La rémunération offerte dans le secteur des technologies de l'information peut varier d'une région à l'autre du Québec. Par exemple, selon l'enquête de rémunération 2008 de TECHNOCompétences, le salaire de base réel d'un analyste-programmeur intermédiaire passe d'une moyenne de 47 900 \$ à Québec à 57 600 \$ à Montréal. Au niveau des entreprises oeuvrant dans les autres régions du Québec, la moyenne s'élevait à 47 200 \$. La moyenne au Québec pour ce poste est de 53 900 \$ en 2008, soit une hausse de près de 9 % comparativement au 49 500 \$ de l'Enquête salariale 2006.

Toutefois, il faut éviter de généraliser puisque les données entre les régions peuvent être différentes, et ce, pour une multitude de raisons, par exemple, l'effet d'échantillons, la pénurie de main-d'œuvre, etc. Le poste de spécialiste de service d'assistance intermédiaire en est un bel exemple. Le salaire de base réel passe d'une moyenne de 41 600 \$ à Québec à 40 100 \$ à Montréal. Une différence minime à l'avantage de Québec.

Différences selon les secteurs d'activité

Le secteur d'activité a également un fort impact sur le salaire dans certains cas et dans d'autres, très peu. La rémunération peut-être plus élevée pour un poste dans un secteur et moins élevée dans ce secteur pour d'autres postes. Notons que le salaire réel moyen d'un analyste-programmeur principal est de 68 900 \$ dans le secteur des éditeurs de logiciel alors qu'il s'élève à 59 000 \$ pour le secteur du multimédia. Ces spécialistes ont vu leur moyenne salariale passée de 60 900 \$ en 2006 à 65 500 \$ en 2008, soit une hausse de plus de 7,5 %.

De plus, il est souvent mentionné que les grandes entreprises payent davantage que les plus petites. Il faut être prudent avec cette affirmation. Notons que la moyenne salariale de l'analyste des systèmes de gestion intermédiaire est de 61 700 \$ pour les entreprises comptant moins de 50 employés alors qu'elle est de 55 800 \$ pour les entreprises de 100 employés et plus. Cependant, dans d'autres cas, la situation contraire se produit. Par exemple, les directeurs développement - R&D (VP, chef) obtiennent un salaire plus élevé en moyenne dans les grandes

entreprises. La moyenne salariale est de 110 000 \$ pour les entreprises de plus de 100 employés alors qu'elle est de 101 600 \$ pour les entreprises de 50 à 99 employés. Le tableau suivant affiche la médiane du salaire cible d'un titulaire pleinement qualifié dont le rendement est entièrement satisfaisant. Ces données sont un bon indice pour déterminer si la rémunération dans l'entreprise est concurrentielle.

IMPORTANT : Les données ci-dessous visent seulement à donner une idée des salaires offerts en TI et sont présentées dans une optique de promotion des carrières. Ils ne permettent pas, contrairement au rapport d'enquête complet, de tirer des conclusions en termes de stratégie de rémunération. Ces données ne devraient pas non plus servir de base à une négociation salariale.

Titre d'emploi	N ^{bre} d'organisations	N ^{bre} de titulaires	Médiane
Conseiller service à la clientèle intermédiaire	48	288	39 900 \$
Formateur externe	15	49	58 000 \$
Administrateur de base de données client / serveur	41	126	64 200 \$
Administrateur de réseaux	92	212	52 000 \$
Conseiller en systèmes d'intégration	20	92	72 800 \$
Architecte informatique	58	318	70 000 \$
Analyste en besoins d'affaires	50	433	57 200 \$
Analyste/programmeur système « ERP »	19	101	72 700 \$
Analyste-programmeur débutant	66	330	45 400 \$
Analyste-programmeur intermédiaire	100	875	50 700 \$
Analyste-programmeur principal	95	648	53 600 \$
Analyste des systèmes de gestion intermédiaire	24	192	58 000 \$
Analyste des systèmes de gestion principal	26	140	65 000 \$
Spécialiste de service d'assistance intermédiaire	46	182	43 700 \$
Directeur du marketing	27	29	86 200 \$
Directeur – Contrôle et assurance de la qualité	33	39	75 500 \$
Technicien assurance de la qualité	48	195	50 100 \$
Directeur principal des ventes	48	68	81 900 \$
Représentant des ventes internes	28	108	48 700 \$
Représentant des ventes intermédiaire	36	84	61 500 \$
Directeur artistique	18	35	52 000 \$
Programmeur de jeux	8	83	41 000 \$
Artiste 2D	9	58	37 500 \$
Artiste 3D	8	93	49 300 \$
Chargé de projet – Expert	87	416	76 000 \$
Chargé de projet – Suivi client	51	131	65 000 \$
Directeur développement – R&D (VP, chef)	85	170	97 600 \$
Infographiste	25	36	37 200 \$
Programmeur	41	273	49 800 \$
Intégrateur (Web)	27	77	50 000 \$
Technicien multidisciplinaire	34	91	39 500 \$
Technicien support technique externe	44	235	47 200 \$
Concepteur Web – Web designer	25	41	56 500 \$
Rédacteur technique	33	71	55 000 \$
Concepteur scénariste	14	31	69 000 \$

Les pratiques de rémunération

« L'enquête salariale 2008 : enquête de rémunération sur les emplois en technologies de l'information » de TECHNOCompétences, couvre également différentes pratiques de rémunération. Pour cet aspect de l'enquête, nous avons obtenu la coopération de 153 entreprises. Ainsi, il est constaté que 49 % des répondants à l'enquête offrent un régime de retraite (REER collectif, cotisations déterminées, etc.). Dans l'Enquête salariale 2006 de TECHNOCompétences, 42 % des organisations offraient ce genre d'avantages. De plus, 93 % des entreprises participantes offrent un régime d'avantages sociaux comparativement à 88 % en 2006. Il faut ici également se garder de tirer des conclusions trop rapidement étant donné l'effet d'échantillon.

Il est aussi intéressant de noter qu'une grande partie des entreprises sont plus généreuses que la *Loi sur les normes du travail du Québec* en ce qui concerne les vacances. En moyenne, les entreprises accordent une troisième semaine après trois ans de service pour les directeurs, les employés syndiqués et non syndiqués. Quant aux cadres supérieurs, ils obtiennent généralement une troisième semaine de vacances après deux ans de service.

L'échantillon

Plus de 150 entreprises des quatre coins du Québec ont déboursé 75 \$ pour participer à l'enquête 2008 :

- 62,2 % des entreprises participantes sont de la région de Montréal,
- 26,6 % de la région de Québec et
- 22,2 % des autres régions du Québec.

Près de la moitié des entreprises participantes avaient également participé à l'enquête de 2006. La majorité (127) des 142 entreprises participantes provenait du secteur des technologies de l'information. Le secteur d'activité le mieux représenté dans les technologies de l'information est celui des services informatiques avec 41,7 % des entreprises, suivi des éditeurs logiciels avec 29,9 %, le multimédia avec 13,4 %, le manufacturier avec 7,9 % et les télécommunications avec 7,1 % entreprises. Sur les 16 entreprises à l'extérieur du secteur des technologies de l'information, 11 étaient du secteur tertiaire et 5 du secteur secondaire.

La taille des entreprises selon le revenu était fort variable : 11,2 % avait de 0 à 1 000 000 \$ en revenus, 44,8 % de 1 000 001 \$ à 10 000 000 \$, 13,3 % de 10 000 001 \$ à 100 000 000 \$ et 12,6 % avait 100 000 001 \$ et plus en revenus. 18,2 % n'ont pas divulgué cette information.

La grande majorité des entreprises participantes sont des PME : 51,7 % des entreprises comptent de 0 à 49 employés, 18,2 % de 50 à 99 et 30,1 % 100 employés et plus. Dans l'enquête 2006, il n'y avait que 20,1 % des entreprises qui comptaient plus de 100 employés. Notons que 50 % des entreprises qui ont participé à l'enquête 2008 sont des entreprises participantes de l'enquête 2006.

Au total, 81,8 % des entreprises proviennent du secteur privé, 12,6 % sont des sociétés cotées en bourse, 2,8 % des organismes sans but lucratif et 2,1 % des organismes publics ou gouvernementaux.

TECHNOCompétences publie « L'enquête salariale 2008 : enquête de rémunération sur les emplois en technologies de l'information » uniquement pour les participants. Au fil des années, TECHNOCompétences s'est aperçu que les entreprises des technologies désiraient acheter l'enquête et ne désiraient pas investir dans le temps requis pour remplir le questionnaire. Ainsi, TECHNOCompétences a dû prendre la décision de rendre l'enquête disponible qu'aux participants pour assurer un riche échantillon d'entreprises.

L'enquête s'est déroulée à l'hiver 2008 et a porté sur les taux de rémunération en vigueur au 1^{er} avril 2008. Après un appel d'offres, Aon Conseil a été mandaté par TECHNOCompétences pour réaliser cette étude. Le document présente uniquement des résultats sommaires, les analyses complètes étant réservées aux participants. La prochaine enquête aura lieu en 2010 et les entreprises participantes sont invitées à manifester leur intérêt à TECHNOCompétences pour ne pas manquer le rendez-vous quand viendra l'heure.

Les outils pour utiliser ces données à bon escient

Pour bien comprendre les données et surtout les utiliser à bon escient, TECHNOCompétences a développé une série d'outils en ligne pour vous aider à utiliser adéquatement les données mentionnées dans ce sommaire. Tous sont disponibles au <http://www.technocompetences.qc.ca/gestionrh/remuneration>.

- Les capsules de « eLearning » :
 - Comment tirer profit d'une enquête salariale
 - Comment gérer les demandes salariales des employés performants ou des employés clés
 - Comment gérer le temps supplémentaire
- Les guides :
 - « Guide pour la conception d'une politique et d'une structure salariales »
 - « Guide pour l'implantation d'une politique et d'une structure salariales »
 - « Comment utiliser une enquête salariale »
 - « Comment établir la rémunération salariale d'un vendeur en technologies de l'information »
 - « Comment déterminer un salaire »
- Les webdiffusions :
 - Prévisions des augmentations salariales 2008 en technologies de l'information
- Les listes des enquêtes salariales gratuites et payantes au Québec en technologies de l'information.

Information :

TECHNOCompétences
550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 100
Montréal (Québec), H3A 1B9
Tél. : (514) 840-1237
info@technocompetences.qc.ca
www.technocompetences.qc.ca

Cette enquête a été rendue possible grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec.